

# Le travail avec les familles en institutions

La loi du 2 janvier 2002 définit un cadre de travail avec les familles dont les enfants sont placés en institution. Les travailleurs sociaux et les différents interlocuteurs chargés d'accompagnement ou de soin se doivent d'interroger la nature des relations avec les familles ainsi que la mise en œuvre d'un « véritable travail » avec elles.

## Objectifs

- Interroger la place et le niveau de présence de la famille au regard des missions de la structure
- Interroger le positionnement du travailleur social par rapport au travail avec les familles
- Repérer l'intérêt et les limites de ce travail

## Contenus

- Un rappel des différents textes réglementaires
- Le cadre institutionnel dans le travail avec les familles
- La construction de l'intervention sociale avec l'équipe pluridisciplinaire
- Le partenariat, la collaboration avec les parents d'un enfant en établissement
- Le partenariat : processus de coopération et d'alliance éducative
- Les situations extrêmes de travail avec les familles (précarité, maladie mentale...)
- Le premier entretien : source/origine de l'alliance éducative
- La coopération et la contribution des parents dans le projet individualisé

## Modalités et méthodes pédagogiques

- En présentiel
- Apports théoriques : techniques de communication, analyse transactionnelle
- Apports théoriques en alternance avec des études de cas amenés par les participants
- Entretiens et jeux de rôles

## Modalités d'évaluation

### Évaluation des acquis des stagiaires

- Chaque participant réalisera une auto-évaluation afin de se représenter les acquis de la formation suivie.

### Évaluation de la formation

- Au terme de la formation, chaque participant complètera un questionnaire de satisfaction afin d'évaluer la qualité de la formation suivie.



## Intra / Sur mesure

Durée

**14h**  
(soit 2 jours)

### Public

Tout professionnel des secteurs social, médico-social et sanitaire

### Pré-requis

Aucun

### Contenus

Adaptés et contextualisés pour répondre aux besoins et objectifs spécifiques de votre structure

### Intervenant(s)

Professionnel de terrain, consultant expert

### Dates et coût

Nous consulter

### Lieu

En session privée à l'IRTS ou dans vos locaux

### Contact

Chloë BEAUMONT  
Tél. 02 31 54 42 54  
fc@irtsnormandiecaen.fr



[www.irtsnormandiecaen.fr](http://www.irtsnormandiecaen.fr)